



## Renouvellement de mandat du Syndic

-----  
Par Sommeren

Bonjour,

Notre prochaine AG le 18 novembre 2021 prévoit à l'OJ le renouvellement du mandat pour 3 ans. Est-ce que le Conseil Syndical peut demander (exiger ?) de renouveler pour une durée plus courte (1 an ? 2 ans ?). Si oui, comment devons nous procéder pour procéder à ce changement. Merci d'avance pour votre contribution. Bien cordialement

-----  
Par coproleclos

Bonjour

L'ordre du jour d'une AG est arrêté en concertation avec le conseil syndical (CS). Mais certains syndics l'oublent, même si c'est inscrit dans la loi.

Revoyez avec le CS afin de voir la stratégie à adopter au moment du vote ; une résolution peut être amendée, mais sans la dénaturer et c'est peut-être la solution.

Bien à vous